

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 17

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 Mars 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY

OBJET

Subvention à l'association "Réseau Idéal" pour l'organisation des Assises Nationales du Vieillessement.

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction des Personnes Agées et des Personnes Handicapées**

PRESENTATION

« Réseau IDEAL » est une association, domiciliée 93, avenue de Fontainebleau 94276 Le Kremlin-Bicêtre et dont le Président est Monsieur Gérard DARAS. Elle est partenaire des collectivités territoriales, de la CNSA et du Ministère des Affaires sociales et de la santé.

Elle a pour objet l'échange de savoir-faire dans les pratiques des collectivités territoriales, des personnes morales de droit public ou de droit privé et de leurs partenaires, afin de favoriser l'exercice optimal de leurs compétences.

A cette fin, elle organise notamment des événements pour fournir de l'information et des retours d'expériences.

C'est dans ce cadre que le Réseau IDEAL a organisé à Paris, en janvier 2016 les premières Assises Nationales du Vieillissement.

OBJET DE LA DEMANDE

Le Réseau IDEAL a sollicité le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, compte-tenu de son implication dans la politique publique en faveur des personnes âgées, afin qu'il co-organise et accueille en 2017 la deuxième édition de ces Assises, dans le contexte de la mise en œuvre de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, dite Loi ASV.

Ces Assises permettront la rencontre de responsables nationaux (CNSA, Direction générale de la cohésion sociale au Ministère des affaires sociales, Assemblée des départements de France...), de responsables d'autres départements et des principaux partenaires de la politique publique en faveur des personnes âgées dans notre département.

Les deuxièmes Assises prennent une dimension particulière compte tenu du fait qu'elles se tiendront dans la période de mise en œuvre de la loi ASV : réforme de l'APA à domicile, réforme de la tarification des EHPAD, mise en place d'un calendrier de passage des EHPAD de la convention tripartite à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM), mise en place de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, instauration d'un forfait autonomie dans les résidences autonomie, possibilité d'accueillir en résidence autonomie des personnes handicapées vieillissantes.

Ainsi les Assises seront une occasion pour les professionnels du département de rencontrer, d'écouter et d'échanger avec des responsables nationaux ainsi que des responsables d'autres départements.

Chargée de l'organisation technique des Assises, de la définition du programme qui a été élaboré dans un comité de pilotage qui s'est réuni 4 fois, du contact avec les différents intervenants qui y participeront, de l'organisation de deux tables rondes en séance plénière et

d'une quinzaine d'ateliers ainsi que de la rédaction des actes des Assises, l'association sollicite une subvention de 20 000 € du Conseil départemental, lequel mettra par ailleurs à disposition pendant deux jours les différents locaux nécessaires aux Assises au sein de l'Hôtel du Département.

PROPOSITION

Sur proposition de Monsieur le Délégué aux Personnes Agées, je sou mets à votre approbation l'attribution d'une subvention d'un montant de 20 000 € au Réseau IDEAL, chargé de la co-organisation des deuxièmes Assises Nationales du Vieillissement au Département des Bouches-du-Rhône.

En cas de décision favorable de votre part, la dépense sera imputée au chapitre 65 du budget

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL